

CAP ou Certificat d'aptitude professionnelle

Diplôme professionnel national délivré par le Ministère de l'Education nationale.

Il se prépare en 2 ans après la 3^{ème}.

Diplôme d'insertion professionnel qui forme aux techniques et aux savoir-faire professionnels des métiers.

CAP Equipier Polyvalent du Commerce **préparé sous statut scolaire au lycée Silvia Monfort**

Depuis la rentrée 2020, le **CAP Equipier Polyvalent du Commerce** remplace les 6 CAP suivants :

- CAP de commerce multi-spécialités,
- CAP vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles,
- CAP employé de vente spécialisé, option :
 - produits alimentaires,
 - produits d'équipement courant,
 - services à la clientèle,
 - produits de librairie-papeterie-presse.

La formation

Pour qui ?

Le CAP EPC est ouvert aux élèves venant de 3^{ème} et aux élèves souhaitant reprendre une formation après une interruption d'études.

Objectif

Axée sur les différents métiers du commerce, cette formation prépare de futurs professionnels aux métiers de la vente et du commerce en intégrant les nouvelles technologies.

L'enseignement

Il se fait en effectif réduit (**15 élèves maximum**). Durant ces deux années, l'élève effectue plusieurs périodes de formation en entreprise.

Relation avec le monde économique

Dans le cadre de cette formation, le lycée entretient d'étroites relations avec les professionnels du secteur.



Contenu de la formation (1)

La formation comporte :

- **Des enseignements technologiques et professionnels** : ils représentent un peu plus de la moitié de l'emploi du temps. Ils se déroulent sous forme de cours, de travaux pratiques et de travaux en atelier.
- **Des enseignements généraux** : français, mathématiques, physique-chimie, histoire-géographie, enseignement moral et civique, arts appliqués et cultures artistiques, éducation physique et sportive, prévention-santé-environnement et langue vivante. Ces enseignements sont en relation avec les activités professionnelles et couvrent environ la moitié de l'emploi du temps hebdomadaire.
- **Une période de formation en milieu professionnel (PFMP)** obligatoire de 14 semaines, 7 semaines en première année et 7 semaines en dernière année. Ces périodes de formation en entreprise ont pour objectif de développer les capacités d'autonomie et de responsabilité de l'élève et de lui permettre l'acquisition de compétences professionnelles.

Contenu de la formation (2)

Dans le cadre de la transformation du lycée professionnel, de nouvelles dynamiques pédagogiques ont été mises en place :

- **Co-intervention des professeurs d'enseignement général et d'enseignement professionnel** de façon à donner plus de sens aux enseignements généraux en les rendant plus concrets pour les élèves dans une perspective professionnelle.
- Temps dédié à **la consolidation, à l'accompagnement et à la préparation de son projet d'avenir** pour chaque lycéen (192,5 heures sur 2 ans).
- Tout au long de son parcours, le lycéen prépare individuellement ou collectivement un « **chef d'œuvre** », qu'il présente à la fin de la seconde année de CAP devant un jury et qui fait l'objet d'une évaluation prise en compte dans l'examen.

Enseignements professionnels	1^{ère} année	2^{ème} année
Enseignement professionnel	11h30	12h00
Enseignement professionnel + Français (co-intervention)	1h30	1h30
Enseignement professionnel + Maths (co-intervention)	1h30	1h30
Réalisation d'un chef d'oeuvre (projet pluridisciplinaire)	3h00	3h00
Prévention-Santé-Environnement	1h30	1h00
Enseignements généraux		
Français / Histoire-Géographie / EMC	2h00	2h00
Mathématiques-Sciences	1h30	1h30
LV1	1h30	1h30
Arts appliqués	1h00	1h00
Education physique et sportive	2h30	2h30
Consolidation / Accompagnement Personnalisé / Accompagnement à l'orientation	3h30	3h30



L'examen

Epreuves	Coeff.	Mode	Durée
Enseignements généraux			
EG1 : Prévention-Santé-Environnement	1	CCF ¹	
EG2 : Français-Histoire/Géographie-EMC	3	CCF	
EG3 : Mathématiques-Physique/Chimie	2	CCF	
EG4 : Education physique et sportive	1	CCF	
EG5 : Langue vivante étrangère	1	CCF	
Epreuve facultative : Langue vivante ²	1	Ponctuel oral	12 min
Enseignements professionnels			
EP1 : Réception et suivi des commandes	3	CCF	
EP2 : Mise en valeur et approvisionnement	5	CCF	
EP3 : Conseil et accompagnement du client dans son parcours d'achat	5 + 1 (chef d'œuvre)	CCF	

La poursuite d'études

Le titulaire d'un CAP Equipier Polyvalent du Commerce peut poursuivre ses études en intégrant un Bac professionnel à condition d'avoir un très bon dossier.

- Bac professionnel Métiers de l'Accueil MA
- Bac professionnel Métiers du Commerce et de la Vente MCV³
 - Option A : Animation et gestion de l'espace commercial
 - Option B : Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale

(3) Bac professionnel présent au lycée Silvia Monfort

L'insertion professionnelle

Le titulaire d'un CAP EPC peut exercer dans tout type d'unité commerciale distribuant des produits et des services. Pour ce faire, il respecte les règles d'hygiène et sécurité.

Son activité consiste à :

- Assurer la réception et le suivi des commandes et des colis
- Contribuer à l'approvisionnement et à la mise en valeur de l'unité commerciale
- Accueillir, informer, conseiller et accompagner le client tout au long de son parcours d'achat.

Les emplois concernés :

- Employé de libre-service, de grande surface, de rayon
- Equipier de vente
- Equipier polyvalent
- Equipier de caisse
- Equipier de commerce – employé de libre-service caissier, caissier de libre-service , hôte / hôtesse de caisse
- Employé de commerce
- Vendeur en produits frais commerce de gros ou de détail
- Vendeur en alimentation générale
- Vendeur en produits utilitaires
- Vendeur en prêt-à-porter, en confection